Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

HARIS SEPTEMBRE 2026

N°22

Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

Université Alassane OUATTARA

e.ISSN 2709-5053 i.ISSN 3106-4914

Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques (HARIS)

N° 022 Septembre 2026

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

e.ISSN 2709-5053 **i.ISSN 3106-4914**

Indexations internationales

https://reseau-mirabel.info/revue/19498/Haris

Scientific Journal Impact Factor

TOGETHER WE REACH THE GOAL

https://sjifactor.com/passport.php?id=23388

auréHAL
accès aux données de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/224412

Administration de la Revue

Directeur Scientifique : Professeur M'BRA EKANZA Simon-Pierre (Professeur Emérite du CAMES, Université Félix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication : CAMARA Moritié (Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction : KOUAKOU N'DRI Laurent (Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Coordonnateur de Publication : SILUE Nahoua Karim (Maitre de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth (Maître-assistante en Histoire économique, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO Zana (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Péleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Maitre-Assistant d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire)

Webmaster : Kouakou Kouadio Sanguen (Assistant Département de Mathématique et Informatique, Université Alassane OUATTARA)

Éditeur : Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO), Université Alassane OUATTARA)

Website : http://www.revue-haris.org
Courriels : cerriuao01@gmail.com / asriesa2012@gmail.com

Comité Scientifique

-**M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Jean-Noël LOUCOU,** Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-**Francis AKINDES,** Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-**SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)

-**Ousseynou Faye,** Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-**Samba Diakité,** Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-**ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**GBODJE Sékré Alphonse,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-**Syrius AHMADI**, Professeur de Géopolitique (Université Tabbiath Modares de Téhéran- République Islamique d'Iran)

- **Marie Miran-Guyon**, Maitresse de Conférences HDR (École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris France)

Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquiel**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed,** Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAO BI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**POZUELO Yvan,** Professeur d'Histoire Contemporaine, spécialiste de la Franc-Maçonnerie au CIFP Hosteleria y Tourismo (Gijon- Espagne)

-Léo Montaz, Chargé de Recherche, Institut d'Ethnologie (Université de Neuchatel, France)

Adresse aux auteurs

La Revue HARIS parait 4 fois dans l'année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions. Si un numéro doit porter sur un thème précis, cela sera communiqué sur le site de la revue six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue http://www.revue-haris.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.

Sommaire

KOFFI Brou Dieudonné & Tiranké Ibrahima Kalil SACKO
Souveraineté et relations internationales : L'Alliance des États du Sahel et la recomposition des partenariats internationaux 10-22

Daniel Akpolê Koffi YAO
Lecture métaphysique des relations internationales : La triangulation comme méthode d'analyse.....23-35

DIOMAND Aïkpa Benjamin
Le Droit International contemporain à l'épreuve de la conception Marxienne du Droit.....36-47

SERIKPA Gnabro Harding
Les Organisations Non Gouvernementales et la coopération humanitaire comme instruments du Soft Power russe en Asie Centrale postsoviétique (1991-2022) 48-62

BOLOU Bi Sery Anguipla Ange Junior
L'État libéral : Une critique de la neutralité procédurale à la lumière de Charles Taylor.....63-75

Abdoulaye BAMBA & Kouakou Joël KOUASSI
L'Accord de Cotonou : Entre revitalisation et limites des Etats ACP à conduire des négociations (2000-2002) 76-90

ZOUZOU Kouassi Noel
Migration et intégration régionale : Une longue tradition de coopération économique par le bas à travers le cas ivoirien.....91-105

IRIÉ Bi Irié Jean-Marc
Patrimoine spolié : Le bras de fer mémoriel entre l'Afrique et l'Europe.....106-117

Aristide EDZEGUE MENDAME & Jary Herrlich OBORO NTE
Les limites du tropisme militaro-sécuritaire de la coopération sécuritaire régionale et internationale dans le Golfe de Guinée (1990-2023) 118-130

Diamane DIOUF
Les défis de la lutte contre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée : Analyse des causes, de l'évolution du phénomène et des perspectives d'éradication.....131-146

Mohamed Lamine MANGA
Colonisation et nationalisme en Guinée-Bissau (1897-1963).....147-162

YAO Kouadio Abel
La diplomatie de suivi en temps de crise : Le cas de la Côte d'Ivoire (2002-2011).....163-172

DIBY Kouadio Jean & KEAROU Detehon Ange Flavy
Les fondements de la politique de développement économique de l'Allemagne Wilhelmienne de 1890 A 1914.....173-185

FAMOUSSA Coulibaly
La Charte des Nations Unies face aux mutations géopolitiques actuelles : Entre montée de l'unilatéralisme et fragilisation de la sécurité collective.....186-201

Arsène Brice BADO
Qui fixe l'Agenda ? Influence des partenaires techniques et financiers étrangers sur les activités des organisations de la Société Civile en Côte d'Ivoire.....202-220

Albert WANVOESSO & Cossi Basile MEDENOU & Miré Germain PALE
La deportación de los negros esclavos al Nuevo Mundo: ¿Problema u oportunidad para el desarrollo de América ?.....221-232

TRAORÉ Moustapha
Der Bau und die modernisierung des hafens von San Pedro: Ein beispiel für internationale zusamenarbeit mit deutscher beteiligung für eine infrastruktur regionaler bedeutung.....233-252

N'Goran Alphonsine KAMENAN épouse GARCÍA & Konan Pacome YAO
La inmigración internacional en España de 2016 à 2026 : una perspectiva económica: 253-269

Dogba Léonce BAWA
El fracaso de la revolución bolivariana y el secuestro de Maduro.....270-285

KONE Yacouba & Logbou Kousso Marie Flora GOSSAN
Espaces et empruntes des femmes fortes durant les conquêtes arabes de 622 à 675.....286-297

Sibiri BAMBA
Nasrul Ilm : Trajectoire et stratégie de déploiement d'un soufisme transnational en Côte d'Ivoire (1994-2023) 298-311

Konan Parfait N'GUESSAN & Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN
L'Église et la construction des empêchements de mariage pour parenté en Occident au haut Moyen-Age.....312-326

Dr Mamady BAMBA
De l'Agriculture coloniale à la planification socialiste de l'Agriculture en Guinée : Ruptures ou continuités ? 327-336

Rokiatou BAMBA
La mondialisation dans la presse numérique ivoirienne : Cas de la campagne présidentielle de 2025.....337-356

Clotaire Claver OKOUYA
Gentrification et transformation du paysage urbain de Poto-Poto à Brazzaville (République du Congo) 357-374

BROU Kamenan Marcel & KOUKOUNON Wilfried Gautier & CISSE Fatoumata
Conséquences socio-économiques des accidents hydromorphologiques de 2020 sur l'axe Adjamé-Zoo.....375-386

YÉO Watagaman Paul & YÉO Siriki & YEO Yakatienguelpou
Accès à l'eau, revenus féminins et tensions agropastorales autour des barrages de la sous-préfecture de Karakoro (Nord de la Côte d'Ivoire) 387-403

BOCOUM Moussa Fadiala
Évaluation des politiques de gestion de la forêt classée de Sounsan...404-416

KONE Soulemane
La laudation dans *la Ronde des Jours* de Bernard Dadié et *Refrains sous le Sahel* de Pacéré TiTinga : Une poétique de la célébration de l'identité Africaine.....417-429

QUI FIXE L'AGENDA ? INFLUENCE DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ÉTRANGERS SUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN CÔTE D'IVOIRE

Arsène Brice BADO
Université Jésuite d'Abidjan (UJA)/ brice.bado@gmail.com

Résumé
Cet article analyse la manière dont les partenaires techniques et financiers (PTF) étrangers influencent l'agenda des organisations de la société civile (OSC) en Côte d'Ivoire. Il s'appuie sur une enquête qualitative menée de juillet à octobre 2023 auprès de 99 organisations dans le cadre du projet RightAct. Les résultats révèlent un paysage associatif dual : 34 % des organisations reçoivent des financements internationaux réguliers, 11 % des appuis ponctuels ou en nature, et plus de la moitié n'en ont jamais reçu. Chez les organisations financées, la part déclarée du financement extérieur se situe entre 60 et 100 % du budget. Cette dépendance se traduit par un alignement thématique et calendaire sur les priorités des bailleurs, une « projectisation » des activités, l'adoption d'un vocabulaire et de normes de redevabilité importés et une forte discontinuité de l'action. L'influence n'est toutefois ni uniforme ni mécanique : marquée pour les OSC de droits humains, de gouvernance et de santé, elle épargne largement les associations de base, davantage soumises au clientélisme politique local. Les OSC déploient en outre des stratégies d'adaptation, de négociation, de refus sélectif et d'usage du bailleur comme ressource d'autonomie face à l'État. L'article conclut à une « autonomie sous contrainte ».
Mots-clés : Société civile, bailleurs de fonds, aide internationale.

WHO SETS THE AGENDA ? INFLUENCE OF FOREIGN TECHNICAL AND FINANCIAL PARTNERS ON THE ACTIVITIES OF CIVIL SOCIETY ORGANIZATIONS IN CÔTE D'IVOIRE

Abstract
This article analyzes how foreign technical and financial partners (TFPs) influence the agenda of civil society organizations (CSOs) in Côte d'Ivoire. It draws on a qualitative survey of 99 organizations conducted between July and October 2023 as part of the RightAct project. The results reveal a dual associational landscape: 34% of organizations receive regular international funding, 11% receive one-off or in-kind support, and more than half have never received any. Among funded organizations, the reported share of external funding ranges from 60 to 100% of the budget. This dependence translates into thematic and calendar alignment with donor priorities, the "projectization" of activities, the adoption of imported vocabulary and accountability standards, and a strong discontinuity of action. The influence is, however, neither uniform nor mechanical: pronounced for human rights, governance and health CSOs, it largely bypasses grassroots associations, which are more exposed to local political clientelism. CSOs also deploy strategies of adaptation, negotiation, selective refusal and use of donors as a resource for autonomy vis-à-vis the State. The article concludes that CSOs enjoy an "autonomy under constraint".
Keywords : civil society, donors, resource dependence, international aid.

INTRODUCTION

Depuis la fin des années 1980, les organisations de la société civile occupent une place centrale dans l'architecture de l'aide internationale. La libéralisation politique des années 1990 et le paradigme de la « bonne gouvernance » ont fait des ONG des partenaires privilégiés des agences bilatérales et multilatérales, perçues comme plus proches des populations et porteuses de démocratisation (M. Bratton, 1989 ; C. Mercer, 2002). Ce mouvement a favorisé l'émergence d'un véritable « marché » associatif, structuré par les appels à projets et les priorités changeantes des donateurs (D. Hulme et M. Edwards, 1997 ; P. Lavigne Delville, 2015).

La Côte d'Ivoire offre un terrain pertinent pour interroger cette dynamique. Le coup d'État de 1999, la rébellion de 2002 et la crise post-électorale de 2010-2011 (F. Akindès, 2004 ; M. McGovern, 2011) se sont chacun accompagnés d'un afflux de financements internationaux destinés à la paix, à la réconciliation, à la justice transitionnelle, à l'observation électorale et aux droits humains.

L'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), l'Union européenne, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et diverses fondations ont largement structuré le champ associatif, tandis que la reconstruction post-2011, qualifiée de « paix du vainqueur » (G. Piccolino, 2018), a reconfiguré les rapports entre l'État et la société civile. Or, depuis le milieu des années 2010, la Côte d'Ivoire, présentée comme une économie émergente, n'est plus un pays prioritaire pour nombre de bailleurs.

Le retrait des partenaires, la réorientation de l'aide vers d'autres crises et la pandémie de COVID-19 ont fragilisé des organisations qui reposaient presque exclusivement sur des ressources extérieures, alors que l'État ne les finance que marginalement et que le cadre juridique des associations demeure régi par une loi de 1960[1]. Savoir qui fixe l'agenda des OSC ivoiriennes engage dès lors leur légitimité, leur autonomie et leur durabilité.

La littérature a mis en évidence, dès les années 1990, les risques d'une proximité excessive entre ONG et aide officielle. M. Edwards et D. Hulme (1996) montrent que le financement public affaiblit la redevabilité des ONG envers les populations au profit d'une redevabilité ascendante envers les donateurs, et peut compromettre leur rôle critique. N. Banks, D. Hulme et M. Edwards (2015) constatent que ces tensions se sont accentuées avec la montée des logiques managériales. J. Hearn (2007) qualifie certaines ONG africaines de « nouveaux compradores », tandis que d'autres travaux soulignent l'effet homogénéisant du financement des bailleurs (J. Kamstra et L. Schulpen, 2015) et la « chaîne de l'aide » par laquelle leurs exigences se diffusent jusqu'aux organisations les plus locales (T. Wallace, L. Bornstein et J. Chapman, 2006).

Une seconde série de travaux nuance cette thèse d'une subordination unilatérale. Les OSC négocient, traduisent et parfois résistent aux injonctions des bailleurs (D. Hilhorst, 2003 ; W. Elbers et B. Arts, 2011 ; K. AbouAssi, 2013). L'anthropologie du développement a montré le rôle des « courtiers » qui captent et redistribuent la rente de l'aide selon des logiques locales (T.

[1] République de Côte d'Ivoire, Loi n° 60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations.

Bierschenk, J.-P. Chauveau et J.-P. Olivier de Sardan, 2000).

Le financement extérieur peut enfin constituer une ressource d'autonomie face à des États peu tolérants à la critique, ce qui explique la multiplication des restrictions visant les financements étrangers des ONG (T. Carothers et S. Brechenmacher, 2014 ; K. Dupuy, J. Ron et A. Prakash, 2016).

En Côte d'Ivoire, les travaux empiriques sur l'influence des bailleurs sur l'agenda concret des OSC restent rares, la société civile étant surtout abordée sous l'angle des crises ou de la politisation. Cet article pose donc la question suivante : Dans quelle mesure et selon quels mécanismes les partenaires techniques et financiers étrangers influencent-ils l'agenda des OSC en Côte d'Ivoire ?

Il s'agit plus précisément de savoir quel est le degré d'accès et de dépendance des OSC aux financements étrangers, par quels canaux cette influence s'exerce et comment les OSC y répondent, en lien avec l'influence de l'État.

L'analyse mobilise trois perspectives. La théorie de la dépendance aux ressources (J. Pfeffer et G. R. Salancik, 1978) postule qu'une organisation dépendante d'un acteur externe pour des ressources critiques et difficilement substituables tend à se conformer à ses attentes.

La théorie néo-institutionnaliste de l'isomorphisme (P. J. DiMaggio et W. W. Powell, 1983) éclaire la convergence des OSC sous l'effet de pressions coercitives, mimétiques et normatives. Enfin, la typologie des réponses stratégiques aux pressions institutionnelles (C. Oliver, 1991), qui distingue l'acquiescement, le compromis, l'évitement, le défi et la manipulation, permet de saisir la marge de manœuvre des organisations.

Trois hypothèses en découlent. Selon la première (H1, alignement), plus une OSC dépend des bailleurs étrangers, plus son agenda (thèmes, calendrier, modes d'action, vocabulaire) s'aligne sur leurs priorités. Selon la deuxième (H2, différenciation), cette influence est inégalement répartie : forte pour les OSC formalisées œuvrant dans les domaines prioritaires de l'aide (droits humains, gouvernance, santé), elle est faible pour les associations de base, soumises à d'autres dépendances, notamment politiques.

Selon la troisième (H3, autonomie négociée), les OSC développent des stratégies d'adaptation, de négociation et de résistance, et peuvent mobiliser le financement étranger comme ressource d'autonomie vis-à-vis de l'État.

L'article vise ainsi à caractériser la dépendance des OSC aux financements internationaux, à identifier les mécanismes de l'influence, à analyser les stratégies de réponse des organisations et à en tirer des implications pour les politiques de soutien à la société civile. Il présente successivement l'approche méthodologique, les résultats et leur discussion.

1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.1. Cadre et démarche de l'étude

L'étude s'inscrit dans le projet *RightAct*, consacré aux OSC actives dans le champ des droits humains au sens large et à leurs relations avec leur environnement politique, institutionnel et international. Elle a été conduite entre le 21 juillet et le 30 octobre 2023, période qui entoure les élections municipales et régionales du 2 septembre 2023.

Le terrain principal est le district autonome d'Abidjan (Abobo, Yopougon, Attécoubé, Port-Bouët, Treichville, Koumassi, Cocody, Plateau, Bingerville, Anyama), où se concentrent les sièges des OSC, mais

de nombreuses organisations enquêtées interviennent à l'échelle nationale ou régionale (Bouaké, Daloa, Man, Duékoué, Korhogo, San Pedro, etc.).

La démarche est qualitative, complétée par un dénombrement descriptif des réponses. L'influence des bailleurs sur l'agenda est en effet un processus relationnel, souvent implicite, qui s'exprime dans les récits de pratiques et les manières de parler des acteurs plus que dans des indicateurs budgétaires. Le dénombrement objective la distribution des situations sans prétendre à la représentativité statistique.

1.2. Population et échantillon

La population cible est constituée des OSC ivoiriennes au sens large : ONG, associations déclarées ou non, réseaux, plateformes et coalitions, ainsi que quelques organisations syndicales ou mutualistes. L'échantillonnage raisonné, vise la diversification maximale des profils selon le domaine d'intervention, l'ancienneté, la formalisation juridique, la taille et l'échelle d'action.

Le corpus comprend 99 entretiens menés auprès de 99 organisations distinctes, identifiées par des codes anonymes allant de 578 à 1182[2], enquête *RightAct*, 2023. Ces organisations ont été créées entre 1949 et 2020, avec une nette concentration après les crises de 2002 et de 2010-2011. Elles relèvent de cinq domaines principaux : droits humains, gouvernance et justice (28) ; femmes, genre et enfance (26) ; paix, cohésion sociale et jeunesse (20) ; environnement, développement communautaire, syndicats et mutuelles (18) ; santé (7).

1.3. Collecte et analyse des données

Les données ont été recueillies par des entretiens semi-directifs en face à face avec le responsable ou un dirigeant de chaque organisation, d'une durée allant d'une vingtaine de minutes à plus de deux heures. Le guide comportait 25 questions ouvertes réparties en six blocs : identification de l'organisation ; conception de l'impact ; discours selon les interlocuteurs ; relations avec les autorités et effets des élections ; écosystème associatif et répertoires d'action ; financements.

Deux questions de ce dernier bloc sont centrales pour cet article : « Votre organisation reçoit-elle des fonds des partenaires internationaux ? Si oui, lesquels ? Quelle est l'importance de ce soutien ? » et « Votre organisation reçoit-elle des fonds ou d'autres formes d'appui venant des autorités ? ». Aucune question fermée ne portait sur l'alignement de l'agenda, afin de limiter les effets d'imposition de problématique : l'influence des bailleurs a été reconstruite indirectement à partir de l'ensemble des réponses.

Les entretiens, enregistrés avec l'accord des participants, informés du caractère volontaire et confidentiel de l'étude, ont été retranscrits intégralement ou de manière condensée.

L'analyse combine deux opérations. La première est une analyse de contenu thématique (L. Bardin, 1977 ; V. Braun et V. Clarke, 2006 ; P. Paillé et A. Mucchielli, 2012) fondée sur une grille de codage mixte : des catégories définies a priori (dépendance financière, alignement thématique, logique de projet, redevabilité, discours, stratégies de réponse, relations à l'État) et des catégories émergentes (exclusion par

[2] Les organisations sont désignées par leur seul code. Les entretiens sont référencés en note sous la forme « Entretien OSC [code].

l'éligibilité, courtage, usage du bailleur comme levier, clientélisme politique local).

La seconde est un dénombrement descriptif qui classe chaque organisation selon son accès aux financements internationaux (régulier, ponctuel ou en nature, aucun, non renseigné[3]), recense les bailleurs cités et les parts de financement extérieur déclarées, et croise ces données avec les domaines d'intervention pour tester H2.

1.4. Limites de l'étude

Ces données présentent des limites : elles sont déclaratives, le guide n'abordait pas frontalement les conditionnalités, les formats de retranscription sont hétérogènes et l'échantillon raisonné, centré sur Abidjan, ne permet pas de généralisation statistique. La taille du corpus et la convergence de témoignages issus de profils très différents atténuent toutefois ces limites.

2. RÉSULTATS ET ANALYSE

2.1. Un accès inégal aux financements étrangers, mais une dépendance massive des organisations financées

2.1.1. Un paysage associatif dual

Sur les 99 organisations enquêtées, 34 déclarent bénéficier de financements réguliers de partenaires étrangers dans le cadre de projets, 11 n'ont reçu que des appuis ponctuels, anciens ou en nature, et 52 n'ont jamais reçu de fonds étrangers (tableau I).

Tableau I : Accès des OSC enquêtées aux financements des partenaires internationaux

Situation déclarée	Effectif	%
Financement régulier (par projets)	34	34,3
Financement ponctuel, ancien ou en nature	11	11,1
Aucun financement international	52	52,5
Non renseigné	2	2,0
Total	99	100

Source : Enquête *RightAct*, Côte d'Ivoire, juillet-octobre 2023.

Ce constat relativise l'image d'une société civile uniformément « sous perfusion » internationale. Pour la majorité des organisations, le problème n'est pas l'excès d'influence des bailleurs mais leur absence : « Non, qui nous connait ! »[4] ; « Nous n'avons pas des partenaires internationaux et si vous en connaissez un, ça peut nous intéresser »[5] ; « On ne sait même pas comment faire pour toucher les partenaires internationaux. On n'a jamais réussi à le faire »[6]. Certains responsables sollicitent même l'enquêteur : « Plaidez pour nous, c'est peut-être notre tour d'avoir des moyens de fonctionnement »[7].

[3] Deux entretiens ne renseignent pas la question relative aux financements internationaux.
[4] Entretien OSC 762, enquête RightAct, 2023.
[5] Entretien OSC 1131, enquête RightAct, 2023.
[6] Entretien OSC 1010, enquête RightAct, 2023.
[7] Entretien OSC 842, enquête RightAct, 2023.

Ces associations vivent de cotisations, de tontines, de dons, d'apports de la diaspora ou de petites aides municipales.

2.1.2. UNE DIFFÉRENCIATION SELON LES DOMAINES D'INTERVENTION

L'accès aux financements varie fortement selon le domaine d'intervention (tableau II). Les organisations de santé (86 %) et celles des droits humains, de la gouvernance et de la justice (64 % en financement régulier) sont de loin les plus financées.

À l'opposé, aucune organisation du domaine environnement, développement communautaire et syndicats ne bénéficie d'un financement régulier, et seules 19 % des organisations de femmes et d'enfance en bénéficient, alors même que le genre est affiché comme une priorité transversale par de nombreux bailleurs.

Tableau II : Accès aux financements internationaux selon le domaine principal d'intervention

Domaine	Effectif	Financement régulier	Régulier + ponctuel
Santé (VIH/sida, nutrition)	7	6 (86 %)	6 (86 %)
Droits humains, gouvernance, justice, victimes	28	18 (64 %)	21 (75 %)
Paix, cohésion, jeunesse, citoyenneté	20	5 (25 %)	8 (40 %)
Femmes, genre, enfance	26	5 (19 %)	7 (27 %)
Environnement, développement communautaire, syndicats	18	0 (0 %)	3 (17 %)
Total	99	34 (34 %)	45 (45 %)

Source : Enquête *RightAct*, Côte d'Ivoire, juillet-octobre 2023

Cette distribution reflète moins la demande sociale que la structure de l'offre d'aide : les secteurs les mieux dotés sont ceux qui ont concentré les financements internationaux depuis deux décennies (VIH/sida, justice transitionnelle, observation électorale). Les organisations financées sont en outre anciennes, formalisées, structurées en réseaux et dotées de compétences en rédaction et en gestion de projets, tandis que les associations de commerçantes, les comités de quartier et les associations d'entraide en sont presque totalement exclus.

2.1.3. Une concentration des bailleurs

Les enquêtés citent une cinquantaine de partenaires, mais un petit nombre domine (tableau III) : le PNUD, l'Union européenne, l'USAID, OSIWA et le National Endowment for Democracy (NED), suivis de l'ONG italienne AVSI, opératrice de fonds européens, de plusieurs ambassades, de l'Agence française de développement (AFD), de la Banque mondiale, du Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ), de fondations politiques allemandes et d'agences onusiennes.

Du fait de cette concentration, les changements de priorités de quelques bailleurs se répercutent simultanément sur un grand nombre d'organisations.

Tableau III : Principaux partenaires internationaux cités comme sources de financement

Partenaire	Nombre d'organisations le citant
PNUD	14
Union européenne (directement ou via des ONG opératrices)	13
USAID	10
OSIWA / Open Society	8
National Endowment for Democracy (NED)	7
AVSI (ONG opératrice)	6
Ambassade des États-Unis ; ambassade du Canada ; AFD ; Banque mondiale ; ICTJ	4 chacun
UNICEF ; ONUSIDA ; ONU Femmes ; ambassade de France ; Fondation Friedrich Ebert ; NDI ; CPI (Fonds au profit des victimes)	3 chacun

Source : Enquête RightAct, Côte d'Ivoire, juillet-octobre 2023. Une organisation peut citer plusieurs partenaires.

2.1.4. Une dépendance quasi totale des organisations financées

Parmi les organisations financées, quinze ont chiffré la part des ressources extérieures dans leur budget : elle va de 60 à 100 %, avec une moyenne de 84 % et une médiane de 80 % (tableau IV). D'autres qualifient ce soutien de « vital », de « capital » ou d'« incommensurable ».

Tableau IV : Part déclarée du financement international dans le budget des organisations

Part déclarée	Organisations (codes)
95 à 100 %	744 (99 %), 1162 (95-98 %), 1167 (100 %), 1073 (≈ 100 %), 1125 (jusqu'à 95 %)
80 à 94 %	1083 (90-95 %), 1096 (≈ 90 %), 740 (jusqu'à 80 %), 1062 (80 %), 1103 (jusqu'à 80 %)
60 à 79 %	1006 (70-80 %), 1078 (≈ 75 %), 1179 (70 %), 1046 (60 %), 1144 (60 %)

Source : Enquête RightAct, Côte d'Ivoire, juillet-octobre 2023 (n = 15 organisations ayant chiffré la part).

La dépendance est formulée en termes existentiels : « S'il n'y a pas de financement extérieur, il n'y a pas d'activité »[8] ; « Sans ça, on ne peut pas payer le loyer, le personnel […]. Ce soutien représente 100 % de nos budgets de fonctionnement »[9] ; « Si ce n'est pas partenaire là, nous on n'existe pas. […] Les partenaires là, s'ils sont partis, ça veut dire qu'il n'y aura plus d'organisations de la société civile »[10]. Un responsable compare le soutien extérieur à « une corde qui soutient le pendule », tout en ajoutant : « Le fait que nous soyons toujours financés par l'extérieur ça nous tire vers le bas »[11].

Cette dépendance est d'autant plus forte que l'État n'offre pas d'alternative. Hormis de rares cas (Fonds national de lutte contre le sida, petites subventions municipales, fonds ponctuels de la Commission électorale indépendante), les organisations ne reçoivent aucun financement public : « L'État n'assiste pas les ONG », résume une responsable[12]. Plusieurs enquêtés lient explicitement cette absence à leur soumission aux bailleurs :

> On est obligé de tendre la main aux partenaires internationaux. Or eux ils ont une ligne qu'on doit absolument suivre. […] Si l'État nous donnait de l'argent, on serait plus libre[13].

2.2. Les mécanismes de l'influence sur l'agenda

2.2.1. L'alignement thématique

Le premier mécanisme est l'orientation des thèmes d'action selon les priorités des bailleurs.

Le responsable d'une ONG nationale de droits humains le décrit explicitement :

> Le financier, il vient il dit bon, cette année, je vais financer toutes les ONG qui vont parler de santé, tout le monde va faire santé. Et puis un an deux ans, il dit bon, je ne parle plus de santé, je vais parler démocratie, tout le monde fait démocratie[14].

Selon lui, le bailleur « vient avec son canevas » et il est « très rare que le bailleur vous suive ». Plusieurs trajectoires le confirment. Une organisation créée pour la salubrité conduit désormais, dans le Nord, un projet de prévention de l'extrémisme violent financé par l'ambassade des États-Unis, qui représente jusqu'à 95 % de son budget[15]. Une organisation de « promotion des droits humains » constate que les fonds reçus « ont plus intervenu dans l'agriculture »[16].

Une ONG de développement rural de l'Ouest assume cet ajustement : si un partenaire veut traiter « de questions de genre, de numérique […], en ce moment-là, on parlera que de numérique ». Les appels à propositions lui imposent désormais de « prioriser le genre » et, reconnaît son responsable, « qu'on le veuille ou pas ça influence nos activités »[17]. Une organisation de jeunesse se tourne quant à elle vers « les partenaires internationaux qui ont des lignes budgétaires sur les jeunes parce qu'avec eux, c'est plus sûr »[18], tandis qu'une autre, active

[8] Entretien OSC 744, enquête RightAct, 2023.
[9] Entretien OSC 1167, enquête RightAct, 2023.
[10] Entretien OSC 1095, enquête RightAct, 2023.
[11] Entretien OSC 1066, enquête RightAct, 2023.
[12] Entretien OSC 847, enquête RightAct, 2023.
[13] Entretien OSC 744, enquête RightAct, 2023.
[14] Entretien OSC 1066, enquête RightAct, 2023.
[15] Entretien OSC 1125, enquête RightAct, 2023.
[16] Entretien OSC 1069, enquête RightAct, 2023.
[17] Entretien OSC 1179, enquête RightAct, 2023.
[18] Entretien OSC 1082, enquête RightAct, 2023.

dans les droits humains et l'environnement, projette de s'orienter vers les espaces verts compte tenu de « l'intérêt qu'accorde le monde aujourd'hui à l'environnement »[19].

Dans les cas extrêmes, la mission elle-même est définie par l'agenda international. Un réseau de jeunes déclare que « notre porte d'entrée est l'ONUSIDA » et aligne ses objectifs sur les Objectifs de développement durable[20] ; une plateforme de jeunes se décrit comme « le bébé de PNUD »[21] ; un réseau d'aide à l'enfance se présente comme « leurs bras d'actions sur le terrain », à propos de l'UNICEF et de Save the Children[22].

Les glissements de priorités globales se répercutent aussi sur le terrain : pendant la pandémie, les bailleurs « financent les ONG qui sont dans le domaine de Corona Virus par rapport aux ONG au niveau de VIH »[23], au point qu'une association de prise en charge des orphelins du sida constate que le coronavirus « est à la mode pourtant le SIDA existe encore »[24].

2.2.2. La « projectisation » et la discontinuité de l'action

Le deuxième mécanisme tient à la forme même du financement : le projet, borné dans le temps et doté de lignes budgétaires définies par le bailleur. « Ce sont des fonds qui sont liés directement aux projets », précise une confédération d'organisations de victimes[25].

La structure elle-même n'est donc financée que tant que dure le projet, d'où une activité en « accordéon ». Une ONG de santé, dépendante à 80 % de ses partenaires, n'a plus reçu de financement depuis 2020 : « nos activités sont au ralenti »[26]. Une organisation de protection de l'enfance constate : « On nous coupe les vivres car depuis cinq ans, on n'a plus d'appel d'offre »[27]. Une coalition dont 80 % du budget venait de l'extérieur a basculé l'essentiel de ses activités « en ligne » faute de fonds[28].

À l'échelle la plus locale, une association de jeunes d'Attécoubé résume la logique de relais des projets : « au début des projets, on accompagne les jeunes et quand tout va bien, on retourne à nos occupations ordinaires »[29]. Une association de femmes associée à un programme d'alphabétisation rapporte : « Tout allait bien et brusquement tout s'est arrêté et jusqu'aujourd'hui on n'a jamais su ce qui s'est réellement passé »[30].

Cette discontinuité nuit à la crédibilité des organisations (« on ne peut pas être constant dans le travail »[31]), empêche le suivi de long terme des actions (un réseau national cherche ainsi des fonds pour évaluer après coup les effets d'un projet sur les déguerpissements des forêts classées[32]) et expose les bénéficiaires à des promesses non tenues : une présidente d'association d'Abobo dit

[19] Entretien OSC 1061, enquête RightAct, 2023.
[20] Entretien OSC 1083, enquête RightAct, 2023.
[21] Entretien OSC 1006, enquête RightAct, 2023.
[22] Entretien OSC 1073, enquête RightAct, 2023.
[23] Entretien OSC 1103, enquête RightAct, 2023.
[24] Entretien OSC 748, enquête RightAct, 2023.
[25] Entretien OSC 1078, enquête RightAct, 2023.
[26] Entretien OSC 1103, enquête RightAct, 2023.
[27] Entretien OSC 977, enquête RightAct, 2023.
[28] Entretien OSC 1062, enquête RightAct, 2023.
[29] Entretien OSC 1174, enquête RightAct, 2023.
[30] Entretien OSC 1010, enquête RightAct, 2023.
[31] Entretien OSC 1066, enquête RightAct, 2023.
[32] Entretien OSC 1162, enquête RightAct, 2023.

être passée de mille à dix personnes mobilisées[33].

2.2.3. Un calendrier dicté par les crises et les élections

Le troisième mécanisme est temporel : l'agenda des OSC suit le calendrier des bailleurs, lui-même indexé sur les crises et les échéances électorales. Les financements « sont plus ouverts pendant la période électorale »[34]. « Les partenaires, eux ils viennent quand y a la crise, mais quand la crise finit, ils s'en vont »[35]. Plusieurs responsables datent le reflux du milieu des années 2010 : « La Côte d'Ivoire n'est plus une grande priorité des bailleurs de fonds »[36]. Inversement, l'instabilité fait fuir les partenaires : après le coup d'État de 1999, « tous nos partenaires étrangers sont partis »[37].

Cette temporalité externe explique la forte présence d'organisations créées au lendemain des crises de 2002 et de 2011, ainsi que le basculement de certaines vers la sensibilisation électorale à l'approche des scrutins : « Au lieu de parler de l'indemnisation des victimes, nous faisons plutôt de la sensibilisation pour des élections apaisées »[38].

2.2.4. La redevabilité ascendante et la diffusion des normes gestionnaires

Le quatrième mécanisme est procédural. Le financement s'accompagne d'exigences de rapportage, d'audit et de conformité qui reconfigurent le fonctionnement interne des organisations : « Nous sommes redevables […]. Nous sommes toujours audités »[39]. Une mutuelle qui refuse tout financement extérieur énonce lucidement la logique sous-jacente : celui qui donne « peut être amené à vous demander des rapports, des comptes […], il peut vous influencer »[40].

Cette redevabilité est tournée vers les bailleurs plutôt que vers l'État ou les bénéficiaires : « On préfère donner nos rapports à nos partenaires qui nous soutiennent que d'envoyer aux autorités »[41]. Parallèlement, les bailleurs et les ONG internationales diffusent des savoir-faire normés en rédaction de projets, plaidoyer, monitoring et gestion[42]. Appréciés, ces transferts de compétences standardisent néanmoins les organisations selon le modèle attendu par les donateurs et creusent l'écart avec celles qui n'en maîtrisent pas les codes.

2.2.5. Le vocabulaire et le discours : parler la langue du bailleur

Le cinquième mécanisme est discursif. Une large majorité des organisations reconnaissent adapter leur langage selon leurs interlocuteurs. Plusieurs évoquent un « langage de financement » distinct du plaidoyer[43] ; « il faut leur donner un langage pour permettre le financement »[44] ; une ONG féminine évoque « le langage diplomatique qui mieux est adapté pour susciter de l'intérêt pour ce que nous faisons afin d'avoir leur

[33] Entretien OSC 1065, enquête RightAct, 2023.
[34] Entretien OSC 1006, enquête RightAct, 2023.
[35] Entretien OSC 1095, enquête RightAct, 2023.
[36] Entretien OSC 1162, enquête RightAct, 2023.
[37] Entretien OSC 951, enquête RightAct, 2023.
[38] Entretien OSC 578, enquête RightAct, 2023.
[39] Entretien OSC 837, enquête RightAct, 2023.
[40] Entretien OSC 808, enquête RightAct, 2023.
[41] Entretien OSC 1095, enquête RightAct, 2023.
[42] Entretiens OSC 887, 889, 1073 et 1078, enquête RightAct, 2023.
[43] Entretien OSC 1095, enquête RightAct, 2023.
[44] Entretien OSC 1162, enquête RightAct, 2023.

appui »[45] ; une autre admet qu'« on joue le jeu du singe »[46]. Une organisation de victimes a compris qu'« aller à l'international » suppose de renoncer à « un langage d'autorité, dur » : « Tout ça c'est la stratégie »[47].

L'influence s'étend aux catégories mêmes de l'action. Le vocabulaire de la justice transitionnelle, introduit par des organisations internationales, a permis selon un responsable de « mettre beaucoup d'eau dans [leur] bissap », c'est-à-dire de modérer une posture revendicative[48]. Un réseau de prévention des conflits souligne que « le concept "alerte précoce" est un concept anglo-saxon »[49], et une centrale syndicale que la Fondation Friedrich Ebert lui a « apporté […] le vocabulaire, le discours dialogue »[50]. Les notions de genre, d'inclusion, de résilience ou d'extrémisme violent circulent de la même manière.

Une asymétrie mérite toutefois d'être notée : pour de nombreuses organisations financées, les partenaires sont les interlocuteurs avec lesquels on peut être le plus « franc »[51] : « avec les autorités politiques, on est fermés […]. Mais avec les partenaires, on est ouverts »[52]. Une ONG de droits humains dit pouvoir « taper du poing sur la table » avec ses partenaires, alors qu'elle se sent en « position de soumission » face à l'État[53].

Le discours adressé aux bailleurs est donc plus normé dans sa forme, mais plus libre dans son contenu critique que celui adressé aux autorités.

2.3. Exclusion, intermédiation et dépendances de substitution

2.3.1. Les barrières d'entrée du « marché de l'aide »

Pour les organisations non financées, l'influence des bailleurs s'exerce paradoxalement par l'exclusion. Les critères d'éligibilité réservent l'accès aux organisations les plus formalisées : exigence de « personnels permanents »[54], canevas trop exigeants (« on n'est pas rentré dans leur canevas »[55]), conditions qui « vous rend[ent] inéligible au projet »[56]. Une association de femmes juge que l'argent de l'Union européenne « s'arrête aux organisations satellites. Pas nous »[57].

L'absence d'agrément ministériel, dont l'obtention peut prendre dix ans, constitue un obstacle récurrent : « Sans l'agrément, ton ONG ne peut pas aller de l'avant. Les partenaires aussi nous exigent certaines choses »[58]. Certains bailleurs posent même des conditions préalables qui orientent l'activité avant tout financement : une organisation de victimes de l'Ouest consacre l'essentiel de son énergie à constituer la base de données exigée par les ambassades démarchées[59].

[45] Entretien OSC 743, enquête RightAct, 2023.
[46] Entretien OSC 791, enquête RightAct, 2023.
[47] Entretien OSC 1064, enquête RightAct, 2023.
[48] Entretien OSC 887, enquête RightAct, 2023.
[49] Entretien OSC 740, enquête RightAct, 2023.
[50] Entretien OSC 738, enquête RightAct, 2023.
[51] Entretien OSC 1177, enquête RightAct, 2023.
[52] Entretien OSC 1167, enquête RightAct, 2023.
[53] Entretien OSC 744, enquête RightAct, 2023.
[54] Entretien OSC 1041, enquête RightAct, 2023.
[55] Entretien OSC 1092, enquête RightAct, 2023.
[56] Entretien OSC 1010, enquête RightAct, 2023.
[57] Entretien OSC 825, enquête RightAct, 2023.
[58] Entretien OSC 1042, enquête RightAct, 2023.
[59] Entretien OSC 1019, enquête RightAct, 2023.

Les bailleurs privilégient en outre les réseaux et les coalitions : « Les partenaires ne veulent plus aider individuellement les organisations »[60]. Cette préférence, justifiée par la recherche d'efficacité et d'échelle, renforce la position des faîtières.

2.3.2. Chaînes de l'aide et courtage

L'accès aux ressources passe alors par des intermédiaires : ONG internationales opératrices, plateformes nationales, faîtières. Les fonds européens parviennent ainsi à plusieurs organisations locales par l'intermédiaire de l'ONG AVSI[61]. Pour les petites associations, cette chaîne crée des relations de sous-traitance, les associations de victimes de quartier servant de relais de terrain aux organisations financées (« ils se basent sur nous pour travailler »[62]) : « L'ONG internationale vient faire de la sous-traitance avec les ONG locales. […]

C'est dire qu'on est dans une relation de subordination »[63]. L'adhésion à une faîtière peut même conduire à suspendre l'agenda propre : « nous avons stoppé nos actions pour s'aligner sur la COVICI »[64]. Cette intermédiation est souvent vécue comme une captation : « Ceux qui s'en sortent sont ceux qui ont de grandes ONG derrière eux, ceux qui ont des gens dans le gouvernement »[65].

Une présidente d'association de commerçantes, membre d'un réseau appuyé par ONU Femmes, n'a reçu qu'« une bâche, avec 40 chaises », tandis que des ateliers sont organisés « dans des grandes salles payées à 3 millions, 5 millions », sans que les bénévoles de terrain soient défrayés[66]. Une association d'Abobo va jusqu'à accuser les partenaires d'utiliser « nos images pour aller s'enrichir, car nous sommes des quartiers démunis »[67].

Des appuis matériels conçus sans concertation, comme des broyeuses inadaptées aux produits locaux offertes par une agence onusienne, tombent rapidement en désuétude[68].

2.3.3. Le politique local comme dépendance de substitution

L'exclusion du marché de l'aide ne signifie pas l'autonomie. Pour de nombreuses associations de base, la dépendance envers les bailleurs est remplacée par une dépendance envers les acteurs politiques locaux. Des comités de gestion de quartier se décrivent comme « les oreilles et la bouche du maire », en contrepartie d'une subvention annuelle de 500 000 FCFA[69].

Une association de jeunes dépend des fonds personnels d'un « parrain » ministre[70]. Une autre rapporte que « pour qu'on puisse avoir une subvention de la mairie, on t'impose de devenir RHDP »[71].

Les associations de femmes sont mobilisées pour « remplir les salles » lors des meetings[72], et une présidente d'association de femmes reconnaît que « si quelqu'un nous donne l'argent, moi

[60] Entretien OSC 791, enquête RightAct, 2023.
[61] Entretiens OSC 833, 838, 1061 et 1069, enquête RightAct, 2023.
[62] Entretien OSC 887, enquête RightAct, 2023.
[63] Entretien OSC 1066, enquête RightAct, 2023.
[64] Entretien OSC 888, enquête RightAct, 2023.
[65] Entretien OSC 1008, enquête RightAct, 2023.
[66] Entretien OSC 1065, enquête RightAct, 2023.
[67] Entretien OSC 1005, enquête RightAct, 2023.
[68] Entretien OSC 1003, enquête RightAct, 2023.
[69] Entretien OSC 754, enquête RightAct, 2023.
[70] Entretien OSC 938, enquête RightAct, 2023.
[71] Entretien OSC 1182, enquête RightAct, 2023.
[72] Entretien OSC 859, enquête RightAct, 2023.

je peux sensibiliser les membres pour lui »[73].

L'agenda est alors moins influencé par les priorités globales de l'aide que par le calendrier électoral et les logiques clientélaires, ce qui conduit certains enquêtés à préférer le financement étranger, jugé moins exposé à la « récupération » politique[74].

2.4. Des stratégies de réponse : l'autonomie négociée

Les OSC ne subissent pas passivement l'influence des bailleurs. Leurs réponses peuvent être ordonnées selon la typologie de C. Oliver (1991). L'acquiescement stratégique domine chez les organisations financées : alignement assumé, ajustement aux objectifs chiffrés, adoption du vocabulaire attendu, souvent rationalisés au nom de la mission : « Autant on est influencé mais notre priorité, c'est de faire en sorte que les enfants soient protégés »[75].

Le compromis est plus rare. Face à un bailleur qui souhaitait réorienter vers la démocratie un projet de médiation entre pêcheurs locaux et ressortissants de la CEDEAO à Ayamé, une organisation a obtenu un second financement pour achever le travail engagé, cas que son responsable juge « très rare »[76]. D'autres organisations évoquent la possibilité de négocier le contenu des projets et de « justifier » leurs choix face aux partenaires[77].

L'évitement et le refus sélectif constituent une troisième voie. Une ONG a refusé « beaucoup d'argent » proposé contre des informations sur la filière cacao : « On ne veut pas être des partisans de la destruction du pays »[78]. Une organisation de l'enfance affirme s'être « donné des moyens pour dire non à ceux qui n'entrent pas dans notre ligne de pensée »[79].

D'autres font de l'autofinancement un choix délibéré : « On ne court pas derrière les gens pour leur argent. […] Nous, on établit le programme par rapport à nos moyens »[80] ; « On n'attend rien de personne, si ça arrive tant mieux »[81].

Un incubateur de jeunes entrepreneurs critique ouvertement la conditionnalité : « on définit un axe si je ne rentre pas dedans, je n'ai pas le financement »[82]. Cette autonomie a cependant un coût : « quand on est essoufflé on met une pause »[83]. Plus rare, le retournement consiste, pour une confédération de personnes handicapées, à plaider auprès des PTF pour que l'inclusion du handicap devienne « une exigence pour l'octroi de tout financement »[84] : l'organisation cherche alors à façonner les conditions du bailleur.

Enfin, le bailleur peut être mobilisé comme une source alternative de financement face à l'État. Pour plusieurs organisations de droits humains et de gouvernance, le financement étranger est la condition de leur indépendance : les autorités « ne nous donnent pas des financements pour travailler et donc ils

[73] Entretien OSC 991, enquête RightAct, 2023.
[74] Entretien OSC 1179, enquête RightAct, 2023.
[75] Entretien OSC 977, enquête RightAct, 2023.
[76] Entretien OSC 1066, enquête RightAct, 2023.
[77] Entretiens OSC 744 et 1095, enquête RightAct, 2023.
[78] Entretien OSC 781, enquête RightAct, 2023.
[79] Entretien OSC 977, enquête RightAct, 2023.
[80] Entretien OSC 1100, enquête RightAct, 2023.
[81] Entretien OSC 1087, enquête RightAct, 2023.
[82] Entretien OSC 735, enquête RightAct, 2023.
[83] Entretien OSC 1100, enquête RightAct, 2023.
[84] Entretien OSC 1134, enquête RightAct, 2023.

ne peuvent pas nous contrôler »[85] ; « L'État ne peut pas affecter nos activités. Nous dépendons directement de PNUD »[86].

Les organisations adressent leurs courriers aux ministères avec copie aux partenaires[87], soumettent des rapports alternatifs aux organes onusiens[88] ou, comme un comité de quartier menacé de déguerpissement, interpellent la Banque africaine de développement, qui finançait l'ouvrage, pour obtenir des garanties de relogement[89].

2.5. Un triangle État-bailleurs-OSC

L'influence des bailleurs ne peut enfin être isolée des relations entre l'État et la société civile. Trois configurations se dégagent. La première est celle de la crédibilisation croisée : « Le fait qu'on travaille avec le gouvernement fait qu'on inspire confiance auprès des bailleurs »[90], et certains bailleurs exigent la signature du maire avant toute activité[91].

La deuxième est celle de l'instrumentalisation par l'État, qui solliciterait les OSC surtout « quand ils ont aussi à justifier certains rapports avec les partenaires traditionnels »[92] ou « pour remplir leurs listes et donner bonne image devant les partenaires »[93] ; un responsable dénonce des consultations où « vous recevez les TDRs et à la fin, on sait ce qu'on va conclure.

Donc on nous utilise comme faire-valoir », les autorités cherchant à « cocher les cases […] pour les bailleurs »[94]. La troisième est celle de la suspicion : on demande aux organisations critiques « de ne pas aller raconter les mauvaises choses à l'extérieur »[95], et une coalition pour la Cour pénale internationale est « très souvent » soupçonnée de transmettre des informations à la CPI[96].

Le financement étranger apparaît ainsi comme une ressource ambivalente : il protège de la dépendance envers l'État, mais expose au soupçon d'extranéité et à la restriction de l'espace civique que plusieurs enquêtés disent observer depuis la pandémie[97].

3. DISCUSSION

3.1. H1 : une hypothèse largement confirmée

Chez les organisations financées, la dépendance aux ressources extérieures (médiane de 80 %) s'accompagne d'un alignement de l'agenda sur quatre dimensions : thématique, temporelle, procédurale et discursive. Ce constat rejoint les prédictions de la théorie de la dépendance aux ressources (J. Pfeffer et G. R. Salancik, 1978) : la ressource est critique, puisque sans elle « il n'y a pas d'activité » ; elle est concentrée sur quelques bailleurs ; elle est faiblement substituable, en raison du quasi-

[85] Entretien OSC 1165, enquête RightAct, 2023.
[86] Entretien OSC 1006, enquête RightAct, 2023.
[87] Entretien OSC 1078, enquête RightAct, 2023.
[88] Entretien OSC 1073, enquête RightAct, 2023.
[89] Entretien OSC 937, enquête RightAct, 2023.
[90] Entretien OSC 1162, enquête RightAct, 2023.
[91] Entretien OSC 1179, enquête RightAct, 2023.
[92] Entretien OSC 1050, enquête RightAct, 2023.
[93] Entretien OSC 776, enquête RightAct, 2023.
[94] Entretien OSC 735, enquête RightAct, 2023.
[95] Entretien OSC 1165, enquête RightAct, 2023.
[96] Entretien OSC 1062, enquête RightAct, 2023.
[97] Entretiens OSC 1006 et 1167, enquête RightAct, 2023.

désengagement de l'État et de la faiblesse des cotisations.

Les OSC financées présentent les symptômes décrits par M. Edwards et D. Hulme (1996), puis par N. Banks, D. Hulme et M. Edwards (2015) : redevabilité ascendante, primauté des indicateurs de projet, fragilité face au retrait des financements. Le passage où « tout le monde va faire santé », puis « tout le monde fait démocratie », illustre la réponse aux priorités changeantes des donateurs analysée par K. AbouAssi (2013) au Liban, où les ONG oscillent entre adaptation, persistance et sortie ; les cas ivoiriens relèvent surtout de l'adaptation, parfois de la sortie contrainte.

L'isomorphisme institutionnel (P. J. DiMaggio et W. W. Powell, 1983) opère aussi pleinement : coercitif à travers les critères d'éligibilité et les canevas, normatif par les formations dispensées, mimétique avec la course aux réseaux et aux plateformes. Les données ivoiriennes rejoignent ainsi l'homogénéisation des ONG observée au Ghana et en Indonésie par J. Kamstra et L. Schulpen (2015).

Un enquêté oppose toutefois les ONG francophones, qui suivraient le « canevas » des bailleurs, à la société civile ghanéenne, capable « d'orienter les bailleurs »[98], ce qui suggère que l'intensité de l'isomorphisme dépend aussi des traditions administratives et des ressources locales. Il faut enfin nuancer : l'alignement ne signifie pas trahison de la mission, car les priorités des bailleurs (droits des victimes, protection de l'enfance, violences basées sur le genre) correspondent souvent à des besoins réels.

Le problème réside plutôt dans la perte de maîtrise du choix des priorités, dans la discontinuité et dans la difficulté à traiter « les vrais problèmes des Ivoiriens »[99], tels que la vie chère, le foncier ou les déguerpissements.

3.2. H2 : une hypothèse confirmée et enrichie

L'influence des bailleurs se concentre sur les organisations formalisées de droits humains, de gouvernance et de santé, souvent anciennes, abidjanaises et structurées en réseaux, tandis que les associations de base restent hors du « marché de l'aide ».

Ce résultat rejoint les analyses d'une société civile africaine « à deux vitesses », partagée entre une élite d'ONG professionnalisées et une multitude d'organisations communautaires peu visibles (C. Mercer, 2002 ; J. Hearn, 2007 ; P. Lavigne Delville, 2015). La thèse des « nouveaux compradores » (J. Hearn, 2007) trouve ici un écho partiel : les organisations les mieux financées occupent une position d'intermédiaires que les associations de base perçoivent comme une captation.

Les résultats enrichissent toutefois H2 de trois manières. D'abord, l'exclusion est elle-même une forme d'influence : les critères d'éligibilité et la préférence pour les réseaux définissent qui peut prétendre à la reconnaissance et incitent les exclus à se conformer au modèle attendu. Ensuite, la « chaîne de l'aide » (T. Wallace, L. Bornstein et J. Chapman, 2006) et le rôle des courtiers (T. Bierschenk, J.-P. Chauveau et J.-P. Olivier de Sardan, 2000) se vérifient : à chaque maillon s'opèrent des traductions, des sélections et des prélèvements qui alimentent le ressentiment des organisations en bout de chaîne.

Enfin, les associations exclues de l'aide ne sont pas autonomes : leur agenda relève d'une dépendance de substitution envers les élus et les partis, dans une logique clientélaire ou

[98] Entretien OSC 1066, enquête RightAct, 2023.

[99] Entretien OSC 744, enquête RightAct, 2023.

néo-patrimoniale (J.-F. Bayart, 1989 ; P. Chabal et J.-P. Daloz, 1999).

Il serait donc trompeur d'opposer une société civile « extravertie » à une société civile « authentique » : les deux segments subissent des contraintes de ressources, qui émanent de sources différentes.

3.3. H3 : une hypothèse partiellement confirmée

Les OSC ivoiriennes mobilisent l'ensemble du répertoire de réponses stratégiques identifié par C. Oliver (1991). Ces résultats rejoignent les travaux de W. Elbers et B. Arts (2011) sur les stratégies des ONG du Sud face aux contraintes des bailleurs, et ceux de D. Hilhorst (2003), pour qui les ONG sont des arènes où les discours des bailleurs sont constamment réinterprétés.

La maîtrise d'un « langage de financement », la reconnaissance que l'on « joue le jeu du singe » ou le refus d'un financement jugé contraire à l'intérêt national attestent une réelle capacité de réflexivité et de calcul stratégique.

Les résultats confirment surtout que le financement étranger peut constituer une ressource d'autonomie face à l'État. Pour les organisations de droits humains, il garantit une indépendance vis-à-vis d'autorités qui ne financent pas les organisations critiques et les soupçonnent d'opposition.

Ce résultat s'inscrit dans les travaux sur l'« effet boomerang » (M. E. Keck et K. Sikkink, 1998), par lequel les organisations locales contournent un État peu réceptif en mobilisant des alliés internationaux. Il éclaire aussi les restrictions imposées par de nombreux gouvernements aux financements étrangers des ONG (T. Carothers et S. Brechenmacher, 2014 ; K. Dupuy, J. Ron et A. Prakash, 2016), dont les soupçons exprimés par les autorités ivoiriennes sont un indice.

La confirmation n'est toutefois que partielle. D'une part, la négociation et la résistance restent l'apanage d'une minorité d'organisations bien dotées en capital social et en compétences ; pour la majorité, l'acquiescement demeure la règle.

D'autre part, l'autonomie par l'autofinancement a un coût élevé : réduction de l'échelle des activités, ralentissement, voire mise en sommeil. L'autonomie des OSC ivoiriennes apparaît ainsi comme une autonomie sous contrainte, réelle mais bornée par la rareté des ressources et par la double pression des bailleurs et de l'État.

3.4. Implications théoriques et pratiques

Sur le plan théorique, l'article plaide pour une approche triangulaire des relations entre OSC, bailleurs et État, que la littérature analyse souvent séparément.

Les données ivoiriennes montrent que ces relations s'interpénètrent : la collaboration avec l'État crédibilise auprès des bailleurs, l'État instrumentalise les OSC pour satisfaire ses partenaires, et le financement étranger protège de l'État tout en exposant au soupçon. Cette lecture rejoint celle de J. N. Brass (2016) sur l'imbrication entre ONG et État en Afrique. La temporalité (crises, élections, cycles de projets) apparaît en outre comme une dimension à part entière de l'influence.

Sur le plan pratique, quatre implications se dégagent. Premièrement, il convient de privilégier des financements pluriannuels couvrant les coûts de structure, afin de réduire la discontinuité.

Deuxièmement, les procédures doivent être simplifiées et complétées par des mécanismes de petites subventions accessibles aux associations de base. Troisièmement, les OSC gagneraient à être associées à

la définition des priorités, et la chaîne de l'aide à être évaluée pour limiter les coûts d'intermédiation.

Quatrièmement, l'État devrait moderniser le cadre juridique associatif de 1960, accélérer les procédures d'agrément et envisager un financement public des OSC fondé sur des critères transparents et non partisans, à l'image du financement public des partis politiques invoqué par plusieurs enquêtés.

CONCLUSION

Cet article s'est demandé dans quelle mesure et selon quels mécanismes les partenaires techniques et financiers étrangers influencent l'agenda des OSC en Côte d'Ivoire. L'enquête menée auprès de 99 organisations met en évidence un paysage associatif dual : une minorité d'organisations, surtout actives dans les droits humains, la gouvernance et la santé, accède aux financements internationaux et en dépend presque entièrement ; une majorité d'associations de femmes, de quartier et d'entraide n'y a jamais eu accès et évolue dans une économie de la débrouille et du clientélisme local.

Chez les organisations financées, l'influence des bailleurs passe par l'alignement thématique, la « projectisation », l'indexation du calendrier sur les crises et les élections, la redevabilité ascendante et l'adoption d'un « langage de financement ». Chez les autres, elle s'exerce en creux, par les critères d'éligibilité et les chaînes d'intermédiation.

Les deux premières hypothèses sont confirmées, la troisième partiellement : l'alignement est réel et inégalement réparti, et il laisse place à des stratégies de négociation, de refus et de mobilisation des bailleurs face à l'État, qui restent cependant l'apanage des organisations les mieux dotées.

La contribution principale de l'article est de montrer que cette influence s'inscrit dans un triangle où l'État, qui finance peu mais contrôle beaucoup, joue un rôle décisif. Pour une partie des OSC, la dépendance aux bailleurs est à la fois une contrainte sur le choix des priorités et la condition d'une indépendance vis-à-vis du pouvoir politique : c'est ce que nous appelons une autonomie sous contrainte.

Le reflux des financements internationaux, conjugué à l'absence de financement public et à un espace civique perçu comme se restreignant, menace aujourd'hui la survie d'une partie des organisations de défense des droits.

Sans mécanismes de financement plus stables, plus flexibles et plus accessibles, l'écart risque de se creuser entre une poignée d'organisations professionnalisées, vulnérables aux retournements des bailleurs, et une base associative dynamique mais privée de moyens.

Ces résultats ouvrent plusieurs pistes de recherche. Des études longitudinales permettraient de suivre les trajectoires des organisations au fil des cycles de financement et d'évaluer les effets du retrait des bailleurs. Des comparaisons avec des pays anglophones de la sous-région, comme le Ghana, permettraient de tester l'hypothèse d'une plus grande capacité des OSC anglophones à orienter les bailleurs.

Enfin, une enquête auprès des bailleurs et des ONG internationales opératrices éclairerait la manière dont les priorités sont fixées en amont de la chaîne de l'aide.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABOUASSI Khaldoun, 2013, « Hands in the Pockets of Mercurial Donors: NGO Response to Shifting Funding Priorities », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 42, 3, p. 584-602.

AKINDÈS Francis, 2004, *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, Dakar, CODESRIA.

BANKS Nicola, HULME David et EDWARDS Michael, 2015, « NGOs, States, and Donors Revisited: Still Too Close for Comfort? », *World Development*, 66, p. 707-718.

BARDIN Laurence, 1977, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France.

BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.

BIERSCHENK Thomas, CHAUVEAU Jean-Pierre et OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (dir.), 2000, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala ; Mayence, APAD.

BRASS Jennifer N., 2016, *Allies or Adversaries: NGOs and the State in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.

BRATTON Michael, 1989, « The Politics of Government-NGO Relations in Africa », *World Development*, 17, 4, p. 569-587.

BRAUN Virginia et CLARKE Victoria, 2006, « Using Thematic Analysis in Psychology », *Qualitative Research in Psychology*, 3, 2, p. 77-101.

CAROTHERS Thomas et BRECHENMACHER Saskia, 2014, *Closing Space: Democracy and Human Rights Support Under Fire*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace.

CHABAL Patrick et DALOZ Jean-Pascal, 1999, *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, Oxford, James Currey.

DIMAGGIO Paul J. et POWELL Walter W., 1983, « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, 48, 2, p. 147-160.

DUPUY Kendra, RON James et PRAKASH Aseem, 2016, « Hands Off My Regime! Governments' Restrictions on Foreign Aid to Non-Governmental Organizations in Poor and Middle-Income Countries », *World Development*, 84, p. 299-311.

EDWARDS Michael et HULME David, 1996, « Too Close for Comfort? The Impact of Official Aid on Nongovernmental Organizations », *World Development*, 24, 6, p. 961-973.

ELBERS Willem et ARTS Bas, 2011, « Keeping Body and Soul Together: Southern NGOs' Strategic Responses to Donor Constraints », *International Review of Administrative Sciences*, 77, 4, p. 713-732.

HEARN Julie, 2007, « African NGOs: The New Compradors? », *Development and Change*, 38, 6, p. 1095-1110.

HILHORST Dorothea, 2003, *The Real World of NGOs: Discourses, Diversity and Development*, Londres, Zed Books.

HULME David et EDWARDS Michael (dir.), 1997, *NGOs, States and Donors: Too Close for Comfort?*, Basingstoke, Macmillan / Save the Children.

KAMSTRA Jelmer et SCHULPEN Luuk, 2015, « Worlds Apart but Much Alike: Donor Funding and the Homogenization of NGOs in Ghana and Indonesia », *Studies in Comparative International Development*, 50, 3, p. 331-357.

KECK Margaret E. et SIKKINK Kathryn, 1998, *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in*

International Politics, Ithaca, Cornell University Press.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 2015, *Aide internationale et sociétés civiles au Niger*, Paris, Karthala ; Marseille, APAD / IRD.

MCGOVERN Mike, 2011, *Making War in Côte d'Ivoire*, Chicago, University of Chicago Press.

MERCER Claire, 2002, « NGOs, Civil Society and Democratization: A Critical Review of the Literature », *Progress in Development Studies*, 2, 1, p. 5-22.

OLIVER Christine, 1991, « Strategic Responses to Institutional Processes », *Academy of Management Review*, 16, 1, p. 145-179.

PAILLÉ Pierre et MUCCHIELLI Alex, 2012, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 3e éd., Paris, Armand Colin.

PFEFFER Jeffrey et SALANCIK Gerald R., 1978, *The External Control of Organizations: A Resource Dependence Perspective*, New York, Harper & Row.

PICCOLINO Giulia, 2018, « Peacebuilding and Statebuilding in Post-2011 Côte d'Ivoire: A Victor's Peace? », *African Affairs*, 117, 468, p. 485-508.

WALLACE Tina, BORNSTEIN Lisa et CHAPMAN Jennifer, 2006, *The Aid Chain: Coercion and Commitment in Development NGOs*, Rugby, Intermediate Technology Publications.

Numéro 22 Septembre 2026
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

e.ISSN 2709-5053 i.ISSN 3106-4914

HARIS N°22 Septembre 2026